



**LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016 À 19 H 30**

**SÉANCE ORDINAIRE**

Salle Leclerc du centre Guérin  
6900, rue Guérin, Terrebonne

**ORDRE DU JOUR**

Dépôt du rapport d'embauche des employés temporaires conformément au règlement numéro 633.

Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des séances tenues les 10, 17, 24 et 31 août 2016.

Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus au cours du mois d'août 2016 par le comité exécutif, conformément à l'article 477.3 alinéa 1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 août 2016 et dont l'ensemble de ces contrats totalise plus de 25 000 \$, conformément à l'article 477.3 alinéa 2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Dépôt de la liste pour le mois d'août 2016 des dépenses ou contrats octroyés par un fonctionnaire ou employé de la municipalité en vertu du règlement de délégation de pouvoirs, conformément à l'article 477.3 alinéa 3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Dépôt de la liste des écritures d'amendement budgétaire pour le mois d'août 2016.

Dépôt de la formule de divulgation des intérêts pécuniaires de la conseillère Marie-Josée Beaupré, datée du 15 août 2016.

Dépôt du « Rapport annuel du vérificateur général de la Ville de Terrebonne pour l'année 2015 » conformément à l'article 107.13 de la *Loi sur les cités et villes*. *Ce document vous sera remis par la vérificatrice générale, madame Caron, lundi avant la séance.*

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 août 2016 et du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 août 2016;

**4. DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE**

- 4.1 Adoption du règlement 505-2 modifiant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Terrebonne afin de donner suite à l'adoption du projet de loi 83 sanctionné le 10 juin 2016 pour prohiber les annonces lors d'activités de financement ;
- 4.2 Adoption du règlement 557-1 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Terrebonne afin de tenir compte du projet de loi 83 pour prohiber l'annonce de projets lors d'activités de financement ;
- 4.3 Adoption du règlement numéro 663 décrétant des travaux de réhabilitation et le remplacement des conduites d'égout dans diverses rues et dans le cadre du programme TECQ III;

- 4.4 Adoption du règlement numéro 664 décrétant des travaux de réhabilitation et le remplacement des conduites d'aqueduc dans diverses rues et dans le cadre du programme TECQ III;
- 4.5 Avis de motion – règlement (#434-1) modifiant le règlement 434 ayant pour objet d'acquitter une quote-part relative à des travaux prévus à une entente pour la réalisation de travaux d'infrastructures dans le boulevard Carmel afin d'inclure et d'exclure des lots;
- 4.6 Résolution modifiant le règlement numéro 635 décrétant des travaux de pavage sur la rue de la Sœur-Marie-Rose – ajout d'un article permettant aux contribuables de payer en un versement la part du capital relative à l'emprunt avant la première émission;
- 4.7 Adoption de la « Politique de cautionnement municipal pour les organismes mandataires »;
- 4.8 Autorisation – acquisition, de gré à gré, d'une partie des lots 2 921 847, 4 816 408, 4 816 411 et 5 271 353 du cadastre du Québec pour l'établissement d'un corridor de biodiversité;
- 4.9 Avis de motion – règlement d'emprunt (#670) décrétant l'acquisition, de gré à gré, d'une partie des lots 2 921 847, 4 816 408, 4 816 411 et 5 271 353 du cadastre du Québec pour l'établissement d'un corridor de biodiversité;
- 4.10 Mandat à la firme Dufresne, Hébert, Comeau, avocats – analyse juridique et technique complète du dossier de décontamination du site acquis par la Ville de La Plaine en 1994 (Pièces d'auto Brady);

## **5. TRÉSORERIE**

- 5.1 Autorisation – virement des sommes de l'excédent de fonctionnement non affecté vers les excédents de fonctionnement affectés;

## **6. GÉNIE ET PROJETS SPÉCIAUX – ENTRETIEN DU TERRITOIRE**

- 6.1 Adoption de soumission – travaux de remplacement des conduites de dérivation d'aqueduc sur la montée Masson et travaux de pavage et de marquage;
- 6.2 Adoption de soumission – travaux de pavage sur le boulevard des Entreprises et sur les rues Édouard-Michelin et Antonio-Héroux;

## **7. URBANISME**

- 7.1 Dérogations mineures ;
- 7.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale;
- 7.3 Adoption du règlement numéro 1001-267 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 afin d'autoriser de nouveaux usages et de modifier des dispositions particulières dans la zone 9461-145 (rue Saint-Pierre);
- 7.4 Adoption du règlement numéro 665 constituant le comité consultatif de toponymie de la Ville de Terrebonne.
- 7.5 Demande d'exclusion de la zone agricole d'une partie du lot 4 519 628 du cadastre du Québec à la CPTAQ située dans le secteur des boulevards Pierre-Le Gardeur et Marcel-Therrien ;
- 7.6 Opposition de la Ville à la demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture - passage de l'oléoduc Énergie Est sur le territoire agricole de la Ville de Terrebonne ;
- 7.7 Refus – demandes d'un service de garde en installation subventionné au 2275, boulevard des Seigneurs et au 903, montée Masson ;
- 7.8 Autorisation – vente du lot 5 927 682 du cadastre du Québec située sur la rue Saint-Pierre à la société Gestion SSKF inc. ;
- 7.9 Demande au MAMOT – prolongation du délai dans le cadre de la concordance au Schéma d'aménagement de la MRC ;

## **8. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 8.1 Reconnaissance d'organismes selon la Politique de reconnaissance;

8.2 Mandat à la firme DKA architecte pour les services professionnels en architecture pour une étude d'avant-projet pour l'implantation d'un centre communautaire, d'une bibliothèque et de 8 logements supervisés en partenariat avec l'organisme sans but lucratif Le Pas de Deux sur le lot 5 312 457 du cadastre du Québec situé sur l'avenue Pierre-Dansereau;

**9. RESSOURCES HUMAINES**

**10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**11. AFFAIRES NOUVELLES**

**12. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE**

La prochaine séance ordinaire se tiendra dans le gymnase de l'école Marie-Soleil Tougas, 3425, rue Camus, Terrebonne, le mardi 11 octobre 2016, à 19 h 30.

**13. RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**